



Lotissement « Route de Vannes »

à MEUCON - 56890

LOT 2

CERTIFICAT DE SURFACE DE PLANCHER (PCMI 9)

A joindre au dépôt du permis de construire

Art. R. 442-11 du code de l'urbanisme

Je soussigné Monsieur GOURDON Éric, gérant de FONCIER AMENAGEMENT – SARL BGBD atteste que :

La surface de plancher maximale autorisée sur le terrain, dénommé ci-dessus, est la suivante :

➤ Superficie du terrain : **319m²**

SURFACE DE PLANCHER

220 m²

CERTIFICAT D'ACHEVEMENT (PCMI 10)

Art. R. 431-22-1 a du code de l'urbanisme

Je soussigné Monsieur GOURDON Éric, gérant de FONCIER AMENAGEMENT – SARL BGBD atteste que :

Les équipements desservant le terrain, dénommé ci-dessus, sont achevés.

Fait aux Ponts de Cé, le 28 juillet 2023

Le Maître d'Ouvrage

